

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 4 mai 2015 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne Anne Pelletier, Alain Thériault, Samuel Moreau et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-69-15 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-70-15 **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 2 mars 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 avril 2015 de 128,438.23 au compte entreprise et 50,000.68 au fonds de roulement.

RS-71-15 **Approbation des comptes**

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

1. Petite caisse :	Timbres	169.80	
	Épicerie des 4 Sous	2.40	
	Lavette (nouveaux arrivant)	45.00	217.20
2. Bell Canada :	Biblio. & Chalet communautaire	107.44	
	Caserne des pompiers	56.98	
	Cantine plage	96.06	
	Bureau municipal	<u>229.15</u>	489.63
3. Bell Mobilité			19.44
4. Hydro-Québec :	Rue globale		276.27

5. Épicerie des 4 Sous	13.78
6. Pétroles J. Larochelle	1,066.20
7. Place du Travailleur	227.65
8. Usinage Dégelis	41.12
9. Pièces Témis	231.40
10. Construction Michaud Témis	110.00
11. Jean C. Dupont	671.98
12. Matériaux Témis	13.78
13. Solutions Témis	177.15
14. Robitaille Équipement inc.	6,075.86
15. Aréo-Feu	5,143.13
16. Électronique Mercier	3,018.50
17. Macpek	166.69
18. Oxygaz	92.43
19. Info Dimanche	147.17
20. R.I.D.T (vidange d'installation septique Gilles Coulombe)	171.00
21. Serre de la Savane (fleurs, composte, paillis)	972.53
22. R.I.D.T (assiettes, verres)	52.32
23. CSST (comité dev. Touristique)	65.38
24. Petite caisse : Timbres	68.15
Nettoyeur	55.20
Remb. TPS & TVQ	30.30
	153.65
25. Bureau des droits publications	<u>16.00</u>
Grand total	19,630.26
26. Fédération interd. Hortic. Ornem.	78.75
27. R.I.D.T (assiettes, verres Colloque)	66.69
28. BMR	<u>12.34</u>
Total	157.78
Grand total	19,788.04

Camionnette

Suite à un appel d'offres par invitation, nous avons reçu deux soumissions en vue de l'acquisition d'une camionnette neuve pour le service de la voirie.

V Martin et fils auto inc.
31,195.00 taxes non incluses

Témis Chevrolet Buick GMC Itée
33,000.00 \$ taxes non incluses

Le Conseil trouve les propositions trop élevées que prévues et désire analyser le dossier au cours du prochain mois pour décision.

RS-72-15

Soumission travaux de rechargement

Nous n'avons pas encore reçu la provenance du gravier concassé ainsi que la granulométrie s'y rattachant. Le Conseil est d'avis qu'il est essentiel d'avoir ses informations pour la suite.

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission de Construction B.M.L., Division de Sintra inc pour la réalisation des travaux de rechargement sur le 6^e Rang, le 5^e Rang Sud et un tronçon de la route du Lac-Jerry, conditionnel à recevoir la granulométrie du gravier ainsi que sa provenance pour s'assurer de la conformité du matériel.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte la recommandation de M. Sylvain Lafrance, ingénieur recommandant de poser le 5000 tonnes de rechargement dans la section du 5^e Rang Sud exclusivement et dans la section de la route du Lac-Jerry. Pour ce qui est du 6^e Rang, il considère que la mise en forme pourra être faite sans rechargement et que s'il y avait un besoin, on pourrait en ajouter lors des travaux de préparation de la route.

Adoptée à l'unanimité

RS-73-15

Balai de rue

Reçu un offre de services pour le balayage des rues à savoir Excavation Dubé à un tarif de 90.\$ de l'heure.

Après délibération,

il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services d'Excavation Dubé pour la réalisation des travaux de balayage de rues au taux horaire de 90.\$/heure.

Adoptée à l'unanimité

RS-74-15

Infrastructures de loisirs : engagement d'une ressource

Pour maximiser les nouvelles infrastructures sportives et consolider nos acquis, le Conseil est d'avis qu'il est nécessaire d'engager une ressource pour coordonner, planifier et organiser les loisirs dans notre municipalité. Le Conseil a rencontré une personne dynamique et intéressée par le poste.

En autres, la personne devra planifier, coordonner et superviser toutes les activités du complexe et des terrains sportifs ainsi que les équipements dans le secteur du lac Jerry. Travailler avec les organismes, les partenaires et autres intervenants du milieu en rapport avec l'activité physique. Elle devra rencontrer tous les organismes du milieu. Devra être à l'écoute des besoins de la population pour développer et organiser des activités qui répondent aux besoins de la population. Devra organiser une activité majeure pour le rayonnement du milieu.

Après délibération,

il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retient les services de Mme Cendrine Chouinard comme intervenante en loisirs pour notre municipalité pour une période de probation se terminant le 30 septembre 2015. Mme Chouinard pourra débuter dès le 11 mai prochain, à une fréquence de 15 heures par semaine au taux horaire de 15. \$ de l'heure.

Mme Chouinard relèvera du directeur général.

Adoptée à l'unanimité

RS-75-15

Gala Méritas de l'École secondaire Dégelis

La Polyvalente Dégelis organise le Gala Méritas pour souligner les efforts et l'implication des jeunes dans leur vécu scolaire. Cette activité se tiendra le mercredi 10 juin prochain au Centre culturel Georges-Deschênes de Dégelis.

Après délibération,

il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide financière de 50. \$ pour l'organisation de cet événement. Que Mme Anne Pelletier représentera la municipalité lors de ce Gala.

Adoptée à l'unanimité

RS-76-15

O.M.H. de Packington : Adoption des états financiers 2014

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance des états financiers 2014, comprenant le bilan, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de tous les ensembles immobiliers pour l'exercice clos à cette date de l'Office municipal d'habitation de Packington vérifié par Raymond Chabot Grant Thornton.

Que le conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le paiement du solde des contributions dues à la SHQ au montant de 515.12\$

Adoptée à l'unanimité

RS-77-15

Appui à l'orientation préliminaire de la demande à portée collective de la MRC de Témiscouata

ATTENDU QUE, la MRC de Témiscouata a déposé à la CPTAQ en juin 2012 une demande afin de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole ;

ATTENDU QUE la demande à portée collective de la MRC porte sur des îlots déstructurés et sur des lots d'une superficie suffisante pour ne pas déstructurer la zone agricole,

ATTENDU QU'une session de travail regroupant la Commission, l'UPA et les représentants de la MRC pour échanger sur la nature et les impacts de la demande a eu lieu en mai 2013 ;

ATTENDU QUE la Commission a rendu l'orientation préliminaire concernant le dossier 375828 le 18 septembre 2014 et qu'un avis de modification a été émis le 19 février 2015;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 62.6 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, le Conseil municipal doit émettre un avis favorable sur l'orientation préliminaire ;

En conséquence

Il est proposé par Louis Boulianne

et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington émette un avis favorable concernant l'orientation préliminaire de la demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles de la MRC de Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité

RS-78-15

Promesse de vente Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs

M Maxime Lavoie présente la proposition de vente de gré à gré, de l'immeuble sis au 112 rue des Érables. La présente offre se veut un échange ouvert et non pas une obligation de la municipalité de se porter acquéreuse de l'immeuble. Cette transaction se devra d'être gagnante-gagnante, tout en respectant les règles de part et d'autre. La Caisse vend l'immeuble à la juste valeur marchante, soit 66,000 \$ et en contrepartie verse d'avance un loyer de 13,200 \$ par année pour une période de 5 ans, soit 66,000\$. De plus, la Caisse propose de financer en solde de prix de vente le montant équivalent aux rénovations de la municipalité jusqu'à concurrence de 66,000 \$ Le solde à payer pourrait être remboursé en 5 versements égaux et consécutifs, aux taux d'intérêt de 2.45% et pourra aussi être remboursé plus rapidement si le conseil le désire

Après délibération,

il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte l'offre de la Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs.

Que le Conseil désire prendre l'option du solde de prix de vente pour réaliser les rénovations pour un montant de 50,000 \$, aux conditions stipulées dans la promesse de vente.

Que Émilien Beaulieu, maire et Denis Moreau, directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la corporation ladite promesse de vente ainsi que tous les documents nécessaires à la conclusion de cette transaction.

Adoptée à l'unanimité

RS-79-15

Bâtiment caisse : estimation des travaux de rénovation

Le Directeur général soumet une estimation des coûts de rénovations de l'immeuble du 112, rue des Érables.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal prévoit des investissements de 50,000 \$ pour la rénovation du 112, rue des Érables et accepte l'offre de la Caisse populaire de financer les travaux sur le solde à payer à un taux de 2.45%.

Adoptée à l'unanimité

RS-80-15

Vacances

Proposition de Vacances des employés

Bertrand Côté

Semaine du 19 juillet au 25 juillet

Semaine du 26 juillet au 1 août

Semaine du 2 août au 8 août
Semaine du 27 septembre au 3 octobre
Semaine du 8 novembre au 14 novembre

Steve Morneau

Semaine du 12 juillet au 18 juillet
Semaine du 19 juillet au 25 juillet
Semaine du 2 août au 8 août

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

RS-81-15

Bac de récupération tracteur à pelouse

Roger A Pelletier soumet une soumission pour l'achat de bac de récupération à pelouse pour le tracteur Caddy.

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'achat d'un bac de récupération à pelouse au montant de 449.95 taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

RS-82-15

Tournoi des pompiers de l'APEQ 2017

Le Service Incendie souhaite être l'hôte du tournoi des pompiers de l'APEQ en 2017. Il demande l'appui du conseil dans leur demande auprès de l'APEQ

Il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington appui le Service incendie dans ses démarches pour la présentation du tournoi des pompiers en 2017. La Municipalité de Packington sera très heureuse d'accueillir l'ensemble des brigades incendie lors de ce tournoi advenant l'accord de l'Association des pompiers de l'Est du Québec.

Adoptée à l'unanimité

RS-83-15

Rapport dépenses par machineries

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du rapport des dépenses par machineries présenté par le directeur général.

Adoptée à l'unanimité

RS-84-15

Fête de l'Amour : Vin d'honneur

La Fabrique Saint-Benoît s'adresse au conseil pour obtenir une commandite pour le vin d'honneur servi lors de la fête de l'Amour qui se tiendra le 17 mai 2015.

Après délibération,

il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte d'offrir le vin d'honneur lors de la fête de l'Amour qui aura lieu le dimanche 17 mai 2015.

Adoptée à l'unanimité

RS-85-15

Surveillance des travaux de TS et rechargement

Le Directeur général a reçu une offre de service pour la surveillance des travaux de traitement de surface de la firme LVM. Nous avons préconisé cette firme car elle est le seul qui a une expertise dans les travaux de traitement de surface.

Concernant les travaux de rechargement, le directeur général suggère de retenir les services d'Actuel Conseil étant donné que M. Sylvain Lafrance est venu expertiser la route. Nous avons déjà reçu une offre de service à taux horaire de cette firme.

Après délibération,

il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services de la firme LVM pour la surveillance des travaux de traitement de surface.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services de la firme Actuel Conseil pour les travaux de rechargement.

Adoptée à l'unanimité

RS-86-15

Remboursement emprunt fonds de roulement

Il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le remboursement de 20,000 \$ au fonds de roulement pour l'année 2015 concernant l'emprunt sur le camion incendie, le camion de voirie et la chargeuse-rétro caveuse.

Adoptée à l'unanimité

RS-87-15

Nomination pro-maire

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme M. Yvan Côté comme pro-maire de la municipalité.

Les nouveaux signataires sont : Émilien Beaulieu, maire, Yvan Côté, pro-maire et Denis Moreau, directeur général, deux signataires étant nécessaires

Adoptée à l'unanimité

RS-88-15

Abat poussière

Suite à l'appel d'offre tenue par la Ville de Dégelis concernant l'achat d'abat poussière pour les trois municipalités. Le plus bas soumissionnaire est la compagnie SEBCI au montant de 317 \$ du mètre cube pour du chlorure de magnésium comparativement à 320 \$ du mètre cube pour le chlorure de calcium liquide.

Après délibération,

Il est proposé par Anne Pelletier
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington préfère acheter du chlorure de calcium liquide pour son rendement mais comme nous sommes dans un regroupement, nous devons accepté les termes de l'appel d'offre et de retenir la compagnie SEBCI pour l'achat de chlorure de magnésium.

Adoptée à l'unanimité

Forum socio-économique

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington tiens à remercier les personnes qui se sont déplacés samedi le 2 mai dernier pour échanger sur notre avenir. Cinquante personnes étaient présentes lors de cette démarche.

Le Comité de développement se réunira prochainement pour faire le bilan de cette journée et de préparer le plan de développement 2015-2019. Le Comité de développement devra aussi réfléchir sur la composition du comité tel que souhaité par le gouvernement du Québec.

Compte-rendu de diverses réunions

M. le maire donne le compte-rendu de la dernière réunion du conseil des maires tenue le 13 avril dernier. De plus il informe les contribuables de sa dernière réunion du Transport adapté Roulami.

Période de questions

- Une contribuable demande si l'échéancier sera respecté pour les travaux de traitement de surface.
- Une contribuable demande des informations concernant la facture de Robitaille

Levée de l'assemblée

A 21 h 40, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée